



Dossier du BHI N° S3/4244

**LETTRE CIRCULAIRE N° 37/2005**  
**5 avril 2005**

**DIRECTIVES POUR LA PREPARATION  
ET LA TENUE A JOUR DES PROGRAMMES DE CARTES INTERNATIONALES**  
*Partie A de la Publication M-11 de l'OHI*

Réf : Lettre circulaire N° 75/2004 du 10 novembre 2004.

Monsieur le Directeur,

Le Bureau remercie les 41 Etats membres suivants qui ont répondu à la LC No.75/2004, toutes supportant la nouvelle Partie A proposée pour la M-11 « Directives pour la préparation et la tenue à jour des Programmes de cartes internationales » : Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Croatie, Cuba, Danemark, Equateur, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Islande, Inde, Italie, Japon, Rép. de Corée, Maroc, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Oman, Philippines, Pologne, Portugal, Serbie-Monténégro, Singapour, Slovénie, Suède, Tunisie, Turquie, RU et USA.

Plusieurs Etats membres ont fourni des commentaires qui ont été résumés en Annexe A. Parmi ces commentaires, deux suggestions de modification au texte de la Partie A, faites par la Grèce et le RU, ont été adressées au Président du groupe de travail de l'OHI sur la standardisation des cartes et sur les cartes papier (CSPCWG) pour une action supplémentaire. Le président du CSPCWG a par la suite indiqué que ces suggestions avaient été prises en considération dans la Partie A finale et que la Grèce et le RU en avaient été informés en conséquence.

La LC N° 75/2004 demandait également aux EM de mettre à jour/compléter la Partie A des Appendices 1 et 2, traitant des « Nations reproductrices potentielles » et de l'« utilisation du papier A0 », respectivement. Les appendices révisés ont été mis à jour en conséquence.

La Partie A de la M-11 est donc approuvée et disponible sur le site Web de l'OHI ([www.iho.shom.fr](http://www.iho.shom.fr)>Committees>CSPCWG>Part A of IHO Publication M-11). Elle sera incorporée dans la nouvelle édition de la M-11 dans les meilleurs délais. Le CSPCWG demeurera responsable de la révision et de la mise à jour de la Partie A de la M-11, au fur et à mesure des besoins. Le BHI sera responsable de la tenue à jour du catalogue des cartes INT en tant que Partie B.

Le BHI remercie le CSPCWG pour ses travaux précieux dans le cadre de la préparation de ce document.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Contre-amiral Kenneth BARBOR  
Directeur

Annexe A : Résumé des commentaires des EM en réponse à la LC N° 75/2004

**DIRECTIVES POUR LA PREPARATION ET LA TENUE A JOUR DES PROGRAMMES  
DE CARTES INTERNATIONALES**

**Résumé des commentaires des Etats membres en réponse à la LC N° 75/2004**

**BRESIL**

L'impression des cartes INT de la côte d'Afrique occidentale et des eaux antarctiques se ferait en collaboration avec d'autres nations, comme résumé dans la Partie A de la M-11 (3.11).

**CHILI**

Utilisation du format A0. La définition du format A0 comme format d'impression maximum permettra aux Etats membres de standardiser leurs programmes de cartes papier internationales. Nous suggérons que les standards A1 et A2 soient considérés comme modèles pour les cartes à formats plus petits.

**COLOMBIE**

Utilisation du format A0. Du point de vue de la dimension, les cartes internationales déjà éditées et publiées par la Colombie, sont dans les deux limites mentionnées aussi nous pouvons imprimer tout format. Nous suggérons que les cartes à des échelles supérieures soient adaptées au catalogue national, conformément à la proposition de chaque Service hydrographique national. Aucun Etat tiers ne doit couvrir cette échelle sans le consentement de deux nations.

**EQUATEUR**

Utilisation du format A0. Afin d'encourager l'utilisation du format A0 pour l'impression, il serait utile que les Etats membres de l'OHI puissent rendre compte de leurs expériences avec ce format, par l'intermédiaire du BHI.

**FRANCE**

Par expérience, le SHOM a pu constater que la façon d'élaborer et de gérer le portefeuille de cartes INT varie d'une commission régionale à une autre. Ceci est normal, les contraintes de navigation, les capacités des pays riverains, le type de trafic maritime...sont des paramètres spécifiques à chaque bassin de navigation. La version révisée laisse une place suffisante à l'adaptation des procédures.

Eventuelles nations reproductrices de cartes INT. La France est un pays reproducteur potentiel dans le monde entier et un producteur potentiel dans toutes les zones sauf Océan Pacifique (en dehors de la Polynésie Française, la Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna et Clipperton) et de l'Océan Indien.

**GRECE**

En règle générale, la Grèce est d'accord avec le texte proposé. Certaines petites modifications qui d'après nous pourraient aider les Etats membres à coopérer à la production de cartes couvrant plus d'une nation, concernent le paragraphe 3.11.2, dont nous proposons d'amender le libellé de la façon suivante (en anglais uniquement) :

3.11.2           Where a chart covers the waters of more than one nation, a single Producer Nation should be agreed. Nations may collaborate in the production *of the chart following the steps mentioned below:*

- *Each nation will compile the section including its national waters up to the median line between the nations.*
- *The Producer Nation joining the sections will produce the final draft, which will be forwarded to the other nation for quality control of its section and final approval.*
- *The resulting chart, carrying the seals of both nations, will be printed by the Producer Nation (on behalf of both nations).*

**NOUVELLE ZELANDE**

Eventuelles nations reproductrices de cartes INT. La Nouvelle-Zélande a pris la responsabilité d'imprimer les cartes des Tonga.

Utilisation du papier A0. Ceci devra peut-être faire l'objet d'un arrangement avec des prestataires en Australie ou en Asie du SE si la Nouvelle-Zélande ne dispose pas des moyens d'impression A0.

## **OMAN**

Eventuelles nations reproductrices de cartes INT. Nous exploitons un système de tracé sur demande; pour le moment nous n'avons aucune marge de production inemployée.

## **AFRIQUE DU SUD**

Utilisation du papier A0 : le format A0 sera utilisé uniquement dans des cas extrêmes ou particuliers. Le format de carte utilisé par l'Afrique du Sud est généralement B1.

## **SUEDE**

Utilisation du papier A0 : les programmes de cartes suédoises reposent sur le format A0.

## **TURQUIE**

Le projet final du programme devrait uniquement être officiellement approuvé si les Services hydrographiques voisins qui doivent effectuer des productions ou des reproductions dans la région l'ont approuvé.

## **RU**

Utilisation du papier A0. Le RU propose l'ajout du texte suivant au paragraphe A-3.7.11 (anglais uniquement): *Charts with the longer side running east-west are in "landscape" format. They are convenient for use on chart plotting tables and are therefore the preferred format in scheming decisions.*

## **USA**

Utilisation du papier A0. Certaines séries de cartes nationales de la NOAA dépassent le format de papier A0 mais elles ne font pas partie des séries de cartes INT.

---